

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-175/SG/CG approuvant et rendant exécutoire le budget 1972 de l'office de Développement du Tourisme.

n° 72-175/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
9 février 1972

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1972

Date du numéro
25 février 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvé et rendu exécutoire le budget de l'exercice 1972 de l'Office de Développement du Tourisme s'élevant en recettes et en dépenses à onze millions cent soixante-seize mille neuf cent un francs pour la section ordinaire, et en recettes et en dépenses à quatre millions pour la section extraordinaire.